



*Société Civile Professionnelle d'Avocats
Barreau des Deux-Sèvres*

Liste des principaux documents à remettre à l'avocat dans le cadre d'un divorce par consentement mutuel par acte d'avocat

Avocats associés

◆ Jérôme MERENDA

Ancien Bâtonnier

Spécialiste en droit immobilier

Spécialiste en droit du travail

D.E.S.S. de transport maritime et aérien

◆ Dominique BLAIN-MERENDA

*Spécialiste en droit de la famille des personnes
et de leur patrimoine*

Spécialiste en droit immobilier

◆ Muriel GILLET-JOUBERT

Licence Droit et techniques de l'assurance

*Master 2 Droit des technologies de l'information
et de la communication*

◆ Eugénie MERENDA

Membre du Conseil de l'Ordre

Master 1 Droit pénal et carrières judiciaires

Master 2 Droit processuel

DU de Sciences criminelles

En collaboration avec :

◆ Pierre MARTIN

Avocat

Pour nous contacter :

☎ : 05.49.24.24.63

scp@merenda-blain-avocats.com

www.scp-merenda-blain-avocats.com

- Cartes d'identité des époux (original et copie),
- Copie du livret de famille,
- Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des époux (datant de moins de trois mois),
- Copie intégrale de l'acte de naissance de chaque enfant (datant de moins de trois mois),
- Copie intégrale de l'acte de mariage (datant de moins de trois mois),
- Déclaration sur l'honneur de chacun des époux (document à remplir remis par l'avocat),
- Déclaration de chaque enfant sur son droit à être entendu (document à remplir remis par l'avocat),
- Acte authentique de liquidation du régime matrimonial (s'il y a des biens soumis à publicité foncière),
- Dernier avis d'imposition (ou de non-imposition),
- Trois derniers bulletins de salaires (de chaque époux),
- Attestation de carte vitale (pour chaque époux),
- Récapitulatif des droits retraite de chaque époux,
- Copie de la carte grise des véhicules communs ou indivis,
- En l'absence de biens soumis à publicité foncière, tous les justificatifs du passif et de l'actif commun ou indivis
- Tableau de vos charges mensuelles (après la séparation) : tableau remis par l'avocat
- Adresse et profession des enfants.

*Membre d'une association agréée : le règlement
des honoraires par chèque est accepté*

N° TVA intracommunautaire :
FR 4838881035000016
RCS NIORT 388 810 350

Cabinet principal NIORT :

Siège social

Adresse de correspondance

25 rue Alsace Lorraine
79000 NIORT
☎ : 05.49.24.24.63

Cabinet Secondaire :

SAINT MAIXENT L'ÉCOLE

Consultations sur rendez-vous le jeudi

36 avenue du Président Wilson
79400 SAINT MAIXENT L'ÉCOLE
☎ : 05.49.06.09.93

Cabinet Secondaire : *NIORT*

Consultations sur rendez-vous

22 place du port
79000 NIORT